



RÉSEAU NATIONAL DE  
SURVEILLANCE JEVI



# LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VÉGÉTALISÉS

Bulletin d'informations des Hauts-de-France

Retrouvez gratuitement ce bulletin sur le site de [FREDON Hauts-de-France](https://www.fredon-hauts-de-france.fr).

N°01 – 16/04/2024

## A RETENIR :

### A SURVEILLER ...:

- Jardins ornementaux : présence de chenilles de pyrale du buis.
- Gazon : quelques tipules signalées.
- Arbres et arbustes : symptômes de chancre du marronnier observés.
- Espèces Exotiques Envahissantes : vigilance vis-à-vis de la berce du Caucase.

**ZOOM SUR...** La chenille de processionnaire du chêne.

**NOTE NATIONALE :** Abeilles et pollinisateurs : des auxiliaires à préserver.

**ORGANISMES REGLEMENTES ET/OU EMERGENTS :** Bilan 2023 de la SORE en Hauts-de-France.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur notre site](#).

## REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN D'INFORMATIONS JEVI

Le contenu des Bulletins d'informations est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité de ce bulletin est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des Bulletins d'informations JEVI en apprenant à mieux observer vos cultures !

[Inscrivez-vous en remplissant le formulaire](#)



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)





## JARDINS ORNEMENTAUX

### Buis

#### Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

La présence de chenilles de pyrale est constatée dans le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80). A souligner qu'elles sont également observées en jardins particuliers. Les chenilles hivernantes ont donc repris leur activité depuis quelques semaines.

Les dégâts occasionnés par cette chenille peuvent être importants : elles réalisent des morsures associées à des soies sur les feuilles du buis, entraînant son brunissement, puis sa mort en cas d'attaque importante.

Afin d'éviter une infestation importante, observez régulièrement les buis de vos espaces verts. Des moyens de lutte alternatives peuvent être appliqués : éliminer les rameaux et pieds touchés ; ramasser les chenilles lorsque cela est possible ; mettre en place un piège à phéromone pour surveiller le vol des adultes ; poser un filet insect-proof afin d'empêcher les papillons de pondre sur les buis ; etc.



**Chenille et dégâts de pyrale du buis**

(Crédits : FREDON Hdf)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Une fiche de présentation du ravageur rédigée par FREDON PACA est [disponible ici](#).

Un podcast réalisé par FREDON France est [disponible ici](#).

#### Dépérissement du buis (*Cylindrocladium*, *Volutella buxi*)

Des symptômes de dépérissement du buis ont été observés dans le parc du lycée horticole de Lomme (59).

Cette maladie peut être détectée par le jaunissement du feuillage puis le roussissement localisé ; le bois noirci et des masses de spores rose-saumon apparaissent sur la face inférieure des feuilles.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte alternatives peuvent être appliquées pour limiter la propagation de cette maladie : irriguer au pied et non sur le feuillage du buis ; couper et éliminer les rameaux infectés. A long terme, il est conseillé de choisir des espèces ou variétés peu sensibles à cette maladie ; de respecter une distance suffisante entre les plants et de tailler en période sèche.

Pour en savoir davantage sur le pathogène *Cylindrocladium buxicola*, [cliquez ici](#).

Pour en savoir davantage sur le pathogène *Volutella buxi*, [cliquez ici](#).



**Dépérissement du buis**

(FREDON Hdf - Archives)



## GAZONS

### Tipules

Quelques larves de tipules sont signalées par le Golf éducatif de Douai (59) et par le lycée horticole de Lomme (59) sur gazon.

Les larves de cet insecte se nourrissent des feuilles situées à la base des tiges, ainsi que des racines, rhizomes et collets, entraînant le dépérissement du gazon. Sa présence est préjudiciable de fin mars à juin dans les gazons, puis à l'automne. Ce ravageur est favorisé par la présence de matière organique et un environnement humide. Les gazons récemment semés sont davantage vulnérables aux attaques de larves de tipules.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées pour lutter contre ce ravageur : éviter l'excès d'irrigation ; aérer le sol ; favoriser les auxiliaires (merles, étourneaux, batraciens, hérissons, chauve-souris, etc.) ; etc.

Vous retrouverez la description du ravageur et ses dégâts sur le site Ephytia : [lien](#).



## ARBRES ET ARBUSTES

### Marronnier

#### Chancre bactérien du marronnier (*Pseudomonas syringae*)

Des symptômes de chancre bactérien du marronnier sont signalés par le lycée horticole de Lomme (59).

Cette maladie se manifeste notamment par des fissures et des écoulements sur l'écorce, un jaunissement des feuilles, allant jusqu'à leur chute. Cette maladie peut entraîner la mort de l'arbre en 2 à 5 ans.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées : pulvérisation de bouillie bordelaise en prévention (surtout sur arbre taillé) ; abattage de l'arbre atteint et désinfection du matériel de coupe (à l'eau de javel ou à l'alcool). De manière générale, pour éviter la propagation de maladies, il est conseillé de désinfecter les outils de taille entre chaque sujet.

Une fiche de présentation de la maladie réalisée par FREDON Hauts-de-France est disponible via [ce lien](#).



## OBSERVATIONS PONCTUELLES

#### Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Des mineuses du marronnier ont été observées dans le parc du lycée horticole de Lomme (59).

#### Anthonome

Des dégâts d'anthonomes sont signalés sur nashis dans le verger pédagogique de Grande-Synthe (59).

#### Chenilles arpeuteuses

Des chenilles arpeuteuses ainsi que leurs dégâts ont été observés dans le parc commémoratif à Loos-en-Gohelle (62), sur de jeunes chênes.



## ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

### Berce du Caucase

Des berces du Caucase sont signalées sur la commune de Loos-en-Gohelle (62), dans le parc du lycée horticole de Lomme (59) et dans le verger pédagogique de Grande-Synthe (59). A Grande-Synthe (59), 5 pieds d'une hauteur de 20-30 cm ont été observés. La croissance de ce végétal est en avance cette année.

Cette plante présente un risque pour la santé humaine : elle peut entraîner des brûlures cutanées pouvant aller jusqu'au troisième degré en cas de contact avec la peau. La berce du Caucase est également envahissante : elle monopolise rapidement les espaces, les nutriments et la lumière, rendant difficile la survie des autres espèces végétales.



**Berce du Caucase**

(Crédits : FREDON HdF)

Différents moyens de lutte peuvent être mis en place : coupe ; mise en place d'un couvert végétal ; fauche ; pâturage.

Les méthodes de lutte sont détaillées dans le document réalisé par FREDON Bretagne : [lien](#).

Une fiche réalisée par FREDON Hauts-de-France synthétise l'ensemble des informations utiles : [lien](#).

Pour signaler la présence de cette espèce exotique envahissante, suivez ce [lien](#).

### Renouées asiatiques

Des pieds de renouées asiatiques ont été observées dans le parc commémoratif de Loos-en-Gohelle (62). Ces Espèces Exotiques Envahissantes monopolisent les espaces. Les espèces locales disparaissent progressivement à la faveur du développement des renouées.

Afin de limiter sa propagation, il est possible de faucher régulièrement ; couvrir le sol (bâche, géotextile, etc.), notamment.

Cependant, certaines pratiques sont déconseillées : fauche à proximité de zones humides ; traitements chimiques ; destruction mécanique.



**Renouée asiatique**

(Crédits : FREDON HdF)

Cette plante se reproduit grâce à des fragments de végétal, notamment. Il est donc essentiel d'être vigilant lors de la fauche et d'utiliser le matériel adapté. [Cette page](#) (réalisée par Le centre de ressources Espèces Exotiques Envahissantes) renseigne les informations à connaître pour faucher dans de bonnes conditions.

De plus amples informations sont disponibles dans [ce document](#) (p.45-46), réalisé par le Conservatoire botanique national de Bailleul.



## ZOOM SUR ...

### Chenille de processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

#### Cycle

L'hivernation de la processionnaire du chêne se déroule à l'état d'œuf. Au printemps, les chenilles éclosent, et forment une colonie avec le reste de la ponte. Le nid de soie qu'elles réalisent le long des arbres leur permettent de trouver refuge pendant la journée, tandis qu'elles se déplacent en procession dès la fin de la journée et durant la nuit pour se nourrir des feuilles de chêne.



**Chenilles processionnaires du chêne**

(Crédits : Observatoire des chenilles processionnaires)

Des chenilles de processionnaires du chêne peuvent être observées jusqu'en juillet. La nymphose se déroule ensuite dans le nid pour laisser apparaître des papillons en juillet/août.

Pour reconnaître cet insecte, consultez [cette page](#).

Pour éviter de confondre cette chenille avec d'autres chenilles similaires, consultez [cette page](#).

#### Impact

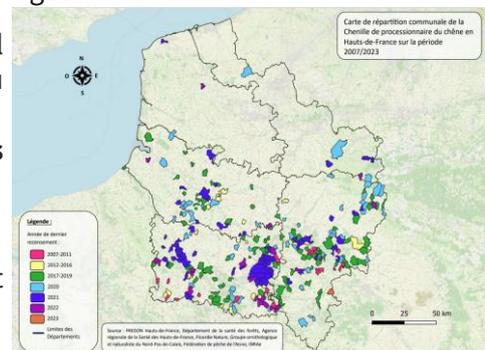
- ❖ Pour l'arbre : défoliation importante, fragilisation et perturbation de la croissance. Le préjudice est d'autant plus important que l'arbre est jeune. Ces chenilles ne provoquent pas la mort de l'arbre mais le rendent plus sensible aux maladies, aux stress et aux attaques d'insectes xylophages.
- ❖ Pour la santé : les poils urticants qui restent en suspension dans l'air peuvent provoquer des troubles respiratoires, des lésions oculaires, des plaques rouges.

Si les chenilles se trouvent dans une zone peu fréquentée, il n'est pas nécessaire d'intervenir ; mais si le lieu est ouvert au public (parc, jardin, ...), il est préférable de s'en prémunir.

**La période est actuellement favorable à la présence des chenilles de processionnaires du chêne.**

#### Signalement

La présence de chenilles de processionnaires du chêne doit être signalée via ce [lien](#).



**Répartition des chenilles de processionnaires du chêne en Hauts-de-France**

#### Méthodes de lutte

Favoriser les auxiliaires (mésanges, chauve-souris, parasitoïdes) ; adaptation de la gestion paysagère ; destruction mécanique.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Les méthodes de lutte sont détaillées dans le document accessible grâce à [ce lien](#).

Pour vous aider dans le choix de la méthode de lutte la plus adaptée, vous pouvez utiliser l'outil disponible grâce à [ce lien](#).

#### Ressources

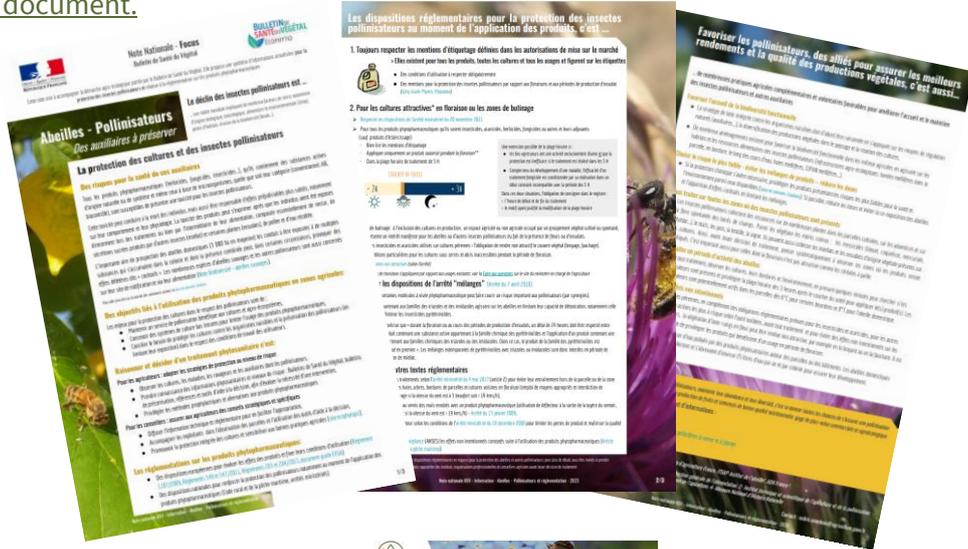
De nombreuses ressources sont disponibles en ligne pour en apprendre plus sur cet insecte, dont :

- ❖ Une fiche synthétique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).
- ❖ La page internet de FREDON Centre Val-de-Loire récapitule également les éléments importants à connaître : [lien](#).
- ❖ Le podcast de FREDON France sur les chenilles processionnaires : [lien](#).



# NOTES D'INFORMATIONS

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques. [Voici le lien d'accès au document.](#)



Le bilan de la Surveillance des Organismes Réglementés et/ou Emergents réalisé par la DRAAF des Hauts-de-France est disponible grâce à [ce lien](#).

*N'hésitez pas à consulter le site internet de FREDON Hauts-de-France, où les activités de FREDON sont décrites. De nombreuses ressources y sont également disponibles.*

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

**Observations :** Lycée horticole de Lomme, Golf éducatif de Douai, Lycée professionnel agricole de la Baie de Somme, Mairie de Grande-Synthe, FREDON Hauts-de-France.

**Rédaction et animation :** FREDON Hauts-de-France

**Directeur de la publication :** Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

**Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du Bulletin d'informations JEVI en Hauts-de-France n°01 du 16/04/2024 »**

**Coordination et renseignements :** Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr



Bulletin d'informations Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures  
Région Hauts-de-France  
Bulletin d'informations n°01 du 16 avril 2024

